



N° Week-end

N° inscription

WEEK-END DU :

A :

COORDONNEES

Nom :

Prénom :

Téléphone (portable si possible) :

Email :

NIVEAU DE CROISIERE

SITUATION

Chef d'escadre	Chef de bord	Second	Equipier Confirmé	Equipier	Equipier débutant	Adhérent	Invité
----------------	--------------	--------	-------------------	----------	-------------------	----------	--------

POUR LES INVITES SEULEMENT

Adresse :

Date et lieu de naissance :

Personne à contacter avec n° de téléphone :

Le CCIF ne peut être tenu responsable d'une annulation d'une sortie.

Le remboursement total ou partiel ne pourra être effectué que suivant l'article du règlement intérieur joint.

Désistement à une sortie : En dehors des WE de perfectionnement, dans le cas où des personnes figurent sur la liste d'attente et que le remplacement peut ainsi être assuré, le chèque est rendu dans l'ordre chronologique de désistement. Pour les WE de perfectionnement, même s'il y a remplacement, un tiers de la somme est conservé par l'association, le reste étant rendu sous forme d'avoir. Dans tous les autres cas, le chèque reste acquis à l'Association pour couvrir les frais engagés.

En cas de désistement pour force majeure indépendante de la volonté de l'inscrit et imprévisible, le membre qui s'est désisté peut faire une demande de remboursement total ou partiel. Pour cela, il doit fournir au responsable des inscriptions le motif et si besoin les justificatifs. Le Responsable des inscriptions soumettra la demande au Comité Directeur qui décidera si l'association doit procéder ou non au remboursement. Ce remboursement, s'il a lieu, sera, dans tous les cas, y compris la maladie, de 50 %. Dans des cas très exceptionnels, le Comité Directeur pourra décider de porter ce pourcentage à 100%. Les remboursements seront toujours établis sous forme d'avoir à valoir sur une prochaine sortie.

Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur et m'y conformer.

Je certifie savoir nager

Signature	Montant perçu
-----------	---------------